

CAQES

Webinaire de restitution Résultats 2024 de l'indicateur régional « Douleur »

1^{er} décembre 2025



Programme du webinaire

1. **Résultats de la 3^{ème} année d'évaluation du Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effcience des Soins (CAQES) 2022 - 2024 sur la thématique « douleur »**
2. **Actions régionales remarquables en termes de prise en charge thérapeutique des patients douloureux**
3. **Audit de pertinence à réaliser dans le cadre de la contractualisation 2025-2026**



1. Résultats de la 3^{ème} année d'évaluation du Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Effcience des Soins (CAQES) 2022 - 2024 sur la thématique « douleur »



Objectifs



Mobiliser les professionnels sur la prise en charge globale des patients douloureux chroniques en vue de diminuer l'iatrogénie médicamenteuse évitable, ainsi que les risques de surconsommation et de dépendance.

Critères de ciblage

Structures labellisées « **Structure spécialisée douleur chronique** » y compris les permanences avancées



30 ES ciblés



Evaluation

Indicateurs qualitatifs

Formalisation dans le programme d'actions "produits de santé" d'actions spécifiques pour l'accompagnement et le suivi des patients douloureux chronique

Mise en place d'**actions de pharmacie clinique** pour sécuriser la prise en charge médicamenteuse des patients douloureux chronique

Partage et transmission des informations des patients douloureux chronique aux professionnels de ville

Actions de **coordination des professionnels de santé** dans l'accompagnement des patients douloureux chronique



Score



Éligibilité à un intéressement



Établissements concernés



- **30 établissements concernés**

Critères de ciblage :
**structures
labellisées douleur
chronique**

- **22 PUBLICS**

3 CHU ; 12 CH > 300 LITS ; 6 CH < 300 LITS ; 1 SSR

17 - GH LA ROCHELLE-RE-AUNIS - LA ROCHELLE
17 - CENTRE HOSPITALIER DE SAINTONGE
19 - CENTRE HOSPITALIER DUBOIS BRIVE
23 - CENTRE HOSPITALIER DE GUERET
24 - CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX
24 - CENTRE HOSPITALIER SARLAT
33 - CENTRE HOSPITALIER INTERC. SUD GIRONDE
33 - CHU HOPITAUX DE BORDEAUX
33 - CENTRE HOSPITALIER D ARCACHON
33 - CENTRE HOSPITALIER DE BAZAS
33 - CENTRE HOSPITALIER DE LIBOURNE
40 - CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN
40 - CENTRE HOSPITALIER DE DAX
47 - CH AGEN NERAC - HOPITAL SAINT-ESPRIT
64 - CENTRE HOSPITALIER COTE BASQUE
64 - CENTRE HOSPITALIER DE PAU
79 - CENTRE HOSPITALIER DE NIORT
79 - CENTRE HOSPITALIER NORD DEUX-SEVRES
86 - CHU LA MILETRIE (POITIERS)
87 - C H U DE LIMOGES
87 - CENTRE HOSPITALIER DE ST JUNIEN
87 - CENTRE HOSPITALIER J. BOUTARD ST YRIEX

- **2 ESPICS**

1 CLCC ; 1 ETB > 300 LITS

33 - INSTITUT BERGONIE
33 - M.S.P.BX. BAGATELLE

- **6 PRIVÉS**

6 ETB > 100 LITS

16 - CENTRE CLINICAL
33 - CLINIQUE TIVOLI-DUCOS
33 - POLYCLINIQUE BORDEAUX NORD
AQUITAINE
33 - POLYCLINIQUE JEAN VILLAR
64 - CAPIO CLINIQUE BELHARRA
64 - POLYCLINIQUE PAU PYRENEES -
MARZET



60% des établissements ont fait l'objet d'un intéressement sur les résultats 2024

+6 établissements par rapport à 2023

Score moyen 2024 : 71 %

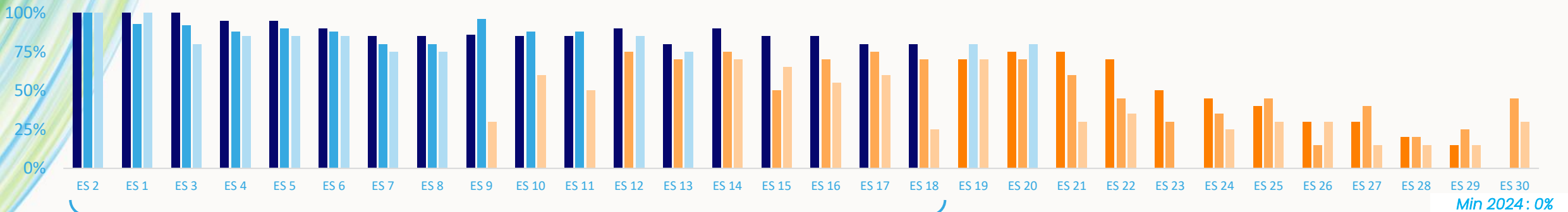
En progression par rapport à 2023 (66%) et 2022 (55%)

Score des établissements
Bleu = intéressé ;
Orange = non intéressé

8/30 ES intéressés en 2024, 2023 et 2022

7 ES nouvellement intéressés en 2024

10/30 établissements non intéressés en 2024, 2023 et 2022



Max 2024 : 100%

Min 2024 : 0%

18/30 établissements intéressés en 2024

Taux d'établissements intéressés chaque année :
2024 : 60% (18/30)
2023 : 40% (12/30)
2022 : 37 % (12/30)

Seuils d'intéressement

- 2024 : seuil $\geq 85\%$ - ou entre 80 et 84% avec progression score par rapport à 2023
- 2023 : seuil $\geq 80\%$
- 2022 : seuil $\geq 75\%$



Engager la direction et la communauté médicale dans une démarche de prévention de l'iatrogénie et de bon usage dans le domaine de la douleur aiguë et chronique

IR DLR 1.1

Le programme d'action contient des actions spécifiques de prévention de l'iatrogénie et de bon usage dans le domaine de la douleur aiguë et chronique

/30

Éléments de preuve à transmettre :
- programme d'actions 2025
- bilan 2024



90%
(27/30)

des ES ont transmis leur programme d'actions intégrant des actions spécifiques

alors que des actions sont mises en œuvre dans la plupart des ES



à poursuivre

Actions mises en œuvre au sein des ES à formaliser dans le PAQSS

Art L6144-1 et
L6161-2-2
CSP

L'établissement doit formaliser un programme d'actions annuel « produits de santé », **adapté à ses écarts selon sa situation** (IQSS, certification, remarques liées aux contrôles éventuels, évaluation du CAQES 2023 sur les données 2022, bilan de la gestion des risques) **et les priorités du CAQES** ; il doit contribuer au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse du patient et au management de la qualité du circuit des dispositifs médicaux stériles. Ce plan d'actions « médicaments et dispositifs médicaux, qui doit comporter un **calendrier, les actions, les pilotes des actions et les indicateurs** de suivi, est intégré dans le programme d'actions d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins



Engager la direction et la communauté médicale dans une démarche de prévention de l'iatrogénie et de bon usage dans le domaine de la douleur aiguë et chronique

IR DLR 1.2

Focus bon usage de l'oxycodone : L'établissement met en œuvre des actions favorisant le bon usage de l'oxycodone et prévenir les risques de dépendance

Recueil à titre informatif

83% (25/30)

- **87 %** (26/30, contre 16/30 l'année passée)
Des ES ont sensibilisé leurs professionnels

+10

- **73 %** (22/30, contre 8/30 l'année passée)
Des ES ont modifié leur(s) dotation(s)

+14



- **67 %** (20/30, contre 9/30 l'année passée)
Des ES ont modifiés leur(s) protocole(s) institutionnel(s)

+11

- **43 %** (13/30, contre 3/30 l'année passée)
Des ES ont réalisé des audits de pertinence ou des EPP

+10



Actions de pharmacie clinique pour optimiser la prise en charge médicamenteuse globale des patients atteints de douleur chronique

IR DLR 2.1

Actions de conciliation médicamenteuse et de pharmacie clinique mises en œuvre chez la population des patients douloureux ciblée

/20

- bilan du suivi de l'activité de conciliation médicamenteuse et de pharmacie clinique réalisée chez la population des patients douloureux ciblée
- procédure de l'activité de conciliation médicamenteuse

67%
(20/30)

des ES mettent en œuvre des actions de conciliation médicamenteuse chez les patients douloureux chronique



IR DLR 2.2

actions de réévaluation pluriprofessionnelle des traitements chez des patients atteints de douleur chronique (en complément de la conciliation médicamenteuse)

/20

bilan du suivi de l'activité de réévaluation des prescriptions chez le patient douloureux chronique

80%
(24/30)

des ES mettent en œuvre des actions réévaluation pluriprofessionnelle des traitements chez des patients atteints de douleur chronique



92%

concertation pluriprofessionnelle de manière formalisée (revue, staff)

63 %

en lien avec la validation pharmaceutique

50%

post activité de conciliation médicamenteuse, en lien avec le bilan de médication

CAQES : douleur



Actions de pharmacie clinique pour optimiser la prise en charge médicamenteuse globale des patients atteints de douleur chronique

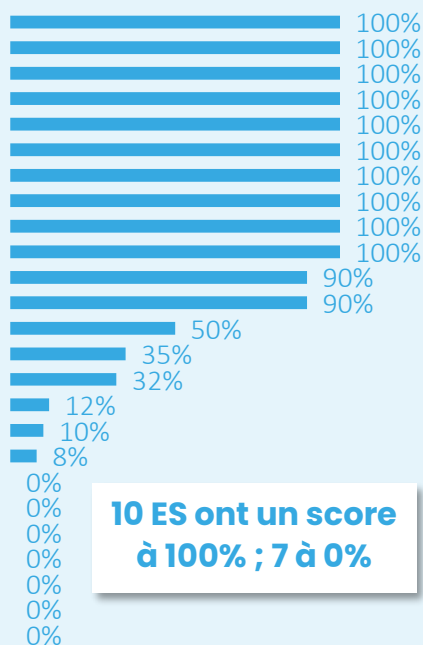
ENG DLR 2

IR DLR 2.1

Focus sur les 4 nouveaux indicateurs quantitatifs du CAQES 2025-2026 ayant fait l'objet d'un recueil expérimental en 2024

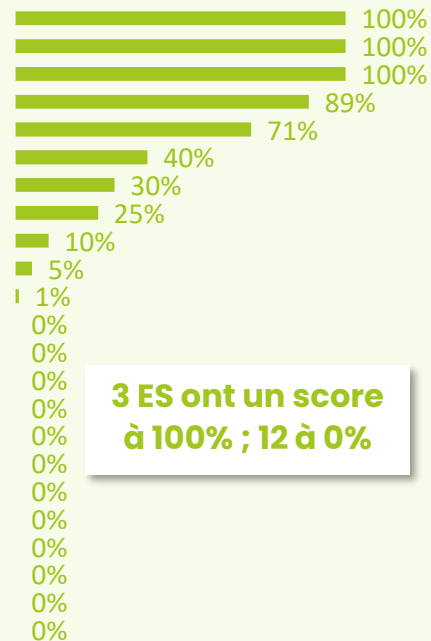
Taux d'analyse pharmaceutique par ligne de prescription

Scores des 25/30 ES répondants



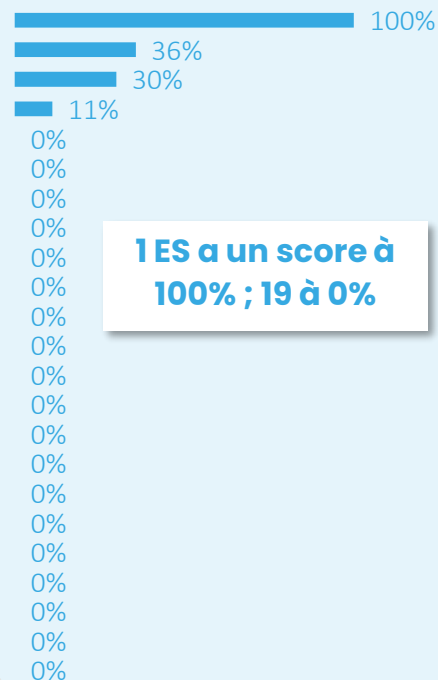
Nombre/Taux de séjours incluant un Bilan de Médication

Scores des 23/30 ES répondants



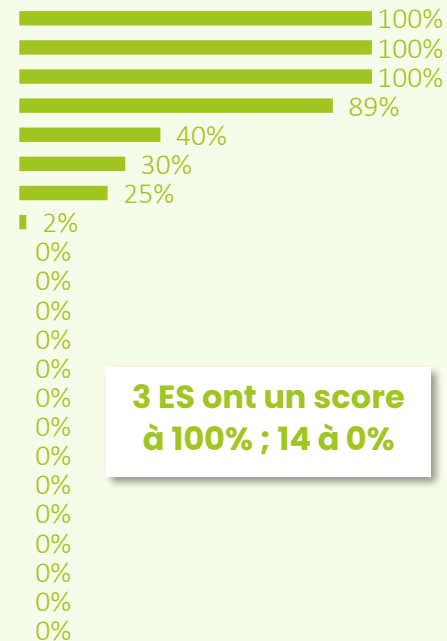
Nombre/Taux de séjours incluant un Plan Pharmaceutique Personnalisé

Scores des 23/30 ES répondants



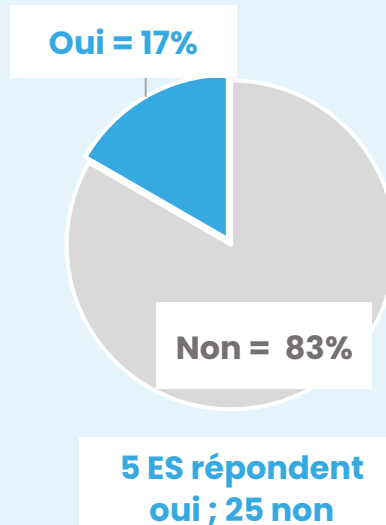
Nombre/Taux de séjours incluant un Entretien Pharmaceutique

Scores des 22/30 ES répondants



L'établissement assure la codification des activités de pharmacie clinique selon les référentiels disponibles

Réponses des 30/30 ES répondants





Actions de coordination des professionnels de santé dans l'accompagnement des patients douloureux chronique tout au long de son parcours

IR DLR 3

- actions auprès des patients et en lien avec la ville et/ou structures d'aval en vue de réduire les risques de dépendance et d'iatrogénie (surdosage, gestion des effets indésirables notamment)
- partage les informations avec les professionnels de ville sur les traitements des patients atteints de douleurs chroniques

/30

86% (26/30)

L'établissement mène des actions auprès des patients et en lien avec la ville et/ou structures d'aval en vue de réduire les risques de dépendance et d'iatrogénie et partage les informations avec les professionnels de ville sur les traitements des patients atteints de douleurs chroniques

OUI = 67%
PARTIEL 17%
NON 17%

L'établissement mène des actions d'information/de sensibilisation auprès des patients/entourage sur les risques de dépendance aux traitements

OUI = 80%
NON 20%

L'établissement mène des actions afin d'assurer la transmission du bilan de conciliation de sortie et tout autre document si nécessaire au pharmacien, au médecin traitant et à tout autre professionnel prenant en charge le patient

OUI = 67%
NON 33%

L'établissement mène des actions d'information/de sensibilisation des professionnels de ville sur les risques de dépendance aux traitements

OUI = 50%
NON 50%



Actions de coordination des professionnels de santé dans l'accompagnement des patients douloureux chronique tout au long de son parcours

- utilisation du dispositif de coordination PAACO/Globule, MSS, DMP, plateforme PHARMAVILLEHOP,
- éducation thérapeutique,
- soirée conférence médicale,
- bus prévention – consultation mobile,
- Participations aux réunions de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- ateliers lors de la semaine de la sécurité des patients
- Plaque de sensibilisation sur la dépendance aux opioïdes
- Réunion d'information auprès des professionnels de ville (mars 2024)
- Colloque annuel « Douleur »
- Organisation de la réunion BOLIPO,
- Participations aux podcasts médecin qui es-tu, thématique douleur



2. Actions régionales remarquables en termes de prise en charge thérapeutique des patients douloureux



Institutionnalisation RSE

96,5%

- Comités dédiés
- Bilan présenté dans chaque pôle
- Participation à la semaine DD
- Création d'unités de soins DD
- Projet Green Bloc

96,5%

- Plan Health Faire
- Fiches de bon usage
- Diffusion de bonnes pratiques

Sensibilisation



Pertinence des prescriptions

72%

- Optimisation du livret thérapeutique
- réévaluations pluriprofessionnelles
- Audits (ATB, IPP, BZD)
- Révisions des prescriptions en "si besoins"

96%

- Optimisation des voies per os/IV
- Prémédications par voie orale
- Utilisation de formes injectables prêtes à l'emploi

Pertinence des voies d'administration



Achats responsables

96,5%

- Critères éco-responsables (origine des produits, réutilisables, restérilisables,..)
- Optimisation commande (fréquence et volume)

93%

- Suppression protoxyde/desflurane
- Recours ALR & MEOPA
- Monitoring
- Respirateurs écologiques
- Circuits fermés
- Capture des gaz



Thérapeutiques non médicamenteuses

86%

- Thérapies corporelles (yoga, hypnose, sophrologie...)
- Artistiques & sportives (art-thérapie, boxe, natation...)
- Hygiène de vie (diététique, Pruneau VS laxatifs)

Réduction gaz anesthésiques à fort impact carbone



Autres initiatives vertes

- Ruches
- Eco-pâturage
- Potager aéroponique
- Mobilité douce (vélo, bus, véhicules électriques, transport chimio à vélo)

Thérapeutiques non médicamenteuses dans une logique de déprescription

Capsules video & recueil de REX



WEBINAIRE CAQES DOULEUR – 1^{er} DECEMBRE 2025



3. Audit de pertinence à réaliser dans le cadre de la contractualisation 2025-2026

Grille de recueil en cours de consolidation
Mise à disposition de la grille fin 2025/début 2026

[illegible]



Conclusion évaluation et perspectives

- Implication croissante des ES dans le suivi et l'accompagnement des douloureux chronique en coordination avec les professionnels de ville
- Montée en charge des activités de pharmacie clinique et des actions de coordination /sensibilisation des professionnels de ville
- Mobilisation des professionnels sur la transition écologique et sur la pertinence des prescriptions



Merci de votre attention